

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Languieux

Etaient présents Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON
Messieurs Alain LE CARROU, Jean-Pierre REGNAULT, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Adrien ARNAUD, Pierre-Marie CARSIN, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ

Absents excusés Mesdames Claudine LE BOUEC (pouvoir donné à Gwénaëlle TUAL)
Messieurs Michel BOUGEARD (pouvoir donné à Françoise HURSON), Claude DESANNEAUX (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Marie-Hélène BISEUL), Eric TOULGOAT (pouvoir donné à Richard HAAS), Yann SOULABAIL (pouvoir donné à Isabelle ETIEMBLE)

Secrétaire Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-91 **TARIFS 2020 DES SERVICES MUNICIPAUX 2019**

Rapporteur : Monsieur Alain LE CARROU, 1^{er} Adjoint aux Finances, au Personnel et à l'Administration Générale

Dans le cadre de la révision des tarifs des services municipaux applicables au 1^{er} janvier 2020, je vous propose de procéder à quelques augmentations.

ADMINISTRATION GENERALE

UTILISATION DU MINIBUS PAR LES ASSOCIATIONS LANGUEUSIENNES

Tarif : 0,12 € / km

POMPES FUNEBRES (augmentation de 1,50 % sauf columbarium)

	Tarifs 2019	Tarifs 2020
Concession		
15 ans	98,75 €	100,25 €
30 ans	197,10 €	200,05 €
Colombarium (rappel tarif fixé à compter du 1^{er} mai 1998)		
Concession pour 5 ans	239,15 €	239,15 €
Concession pour 10 ans	398,60 €	398,60 €

Tombes cinéraires (cavernes)		
10 ans	77,65 €	78,80 €
15 ans	103,55 €	105,10 €

Aucune concession ne pourra être renouvelée dans le cimetière du Bourg. Les exhumations pour transfert à Saint-Ilan dans le cas de renouvellement de concession seront réalisées à titre gratuit.

DIVERS

- ⇒ Vente de produits (pas d'augmentation)
- Ouvrage d'art photographique d'Antoine de Givenchy (délibération du 13 décembre 1999) **9,00 €**
- Livre sur l'Histoire locale **12,00 €**
- Livre « Au fil des rues » **8,00 €**
- DVD match PSG/Langueux **8,00 €**
- ⇒ Occupation de la plateforme cirque « le pré aux étoiles » au Grand Pré et divers lieux occasionnels (pas d'augmentation)
- Consommation eau et électricité (selon les tarifs appliqués par ENGIE et VEOLIA pour 2019) **0,157 € / kwh**
5,11 € / m3

SERVICE AMENAGEMENT

- ⇒ Travaux et vente de produits (augmentation de 1,50 %)

	Tarifs 2019	Tarifs 2020
NETTOYAGE DE TERRAINS		
Frais de gestion, courrier, contrôle avant et après travaux, facturation	42,55 €	43,20 €
Tarifs horaires		
Elagueuse et tractopelle	46,85 €	47,55 €
Camion	40,40 €	41,00 €
Location de nacelle	43,65 €	44,30 €
Utilisation de broyeur	40,60 €	41,20 €
Main d'œuvre	23,35 €	23,70 €
Vente de cordes de bois	82,20 €	83,45 €
Vente de stères de bois	27,40 €	27,80 €

- ⇒ Prestations de services auprès des particuliers

Il est rappelé que les prestations effectuées par le Service Aménagement auprès des particuliers ont fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 1989 qui prévoit les fournitures et la main d'œuvre nécessaires à la réalisation de fond de bateau, la pose de busage ou des travaux de raccordement (tarifs basés sur le marché à bon de commande en cours, les particuliers devant payer l'intégralité du devis).

De plus, depuis 2012, le nettoyage des tags sur les murs des propriétés privées est à inclure dans ces prestations avec une participation à hauteur de 50 % pour les particuliers.

⇒ Droit de place (pas d'augmentation)

- Commerçants ambulants **46 € par trimestre par emplacement**
- Camions de vente en direct **35 € la journée ou la demi-journée**

⇒ Occupation du Domaine Public (pas d'augmentation)

- Voisins de Jardins **15 € annuel par parcelle**

⇒ Tarifs de reproduction de documents administratifs (pas d'augmentation)

➤ Photocopie A4 :

- Noir et blanc **0,03 €**
- Couleur **0,07 €**

➤ Photocopie A3 :

- Noir et blanc **0,03 €**
- Couleur **0,08 €**

➤ Cédérom : **2,75 €**

➤ Clé USB :

- 4 GO **4,90 € TTC**
- 8 GO **5,90 € TTC**
- 16 GO **8,40 € TTC**

Je vous propose :

- d'approuver ces tarifs et de permettre leur application à partir du 1^{er} janvier 2020,
- de facturer le coût d'envoi de ces documents par référence aux tarifs pratiqués pour l'affranchissement postal.
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.